

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 octobre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015**

**2015 DGRI 34 - DPE** Subvention (200.000 euros) et convention avec l'association Inter Aide (78) pour un projet d'accès à l'eau et l'assainissement dans la province de Nampula (Mozambique).

**M. Patrick KLUGMAN, Mme Célia BLAUEL et M. Mao PENINO, rapporteurs.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1115-1-1 ;

Vu le projet de délibération en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Inter Aide pour l'amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, et aux services de maintenance des ouvrages pour les communautés rurales de la province de Nampula au Mozambique ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7<sup>ème</sup> commission, Mme Célia BLAUEL et M. Mao PENINO, au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint au présent projet de délibération, avec l'association Inter Aide.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 200.000 euros est attribuée à l'association Inter Aide (n° simpa 44941, dossier n°2014-07788) pour son projet d'amélioration des pratiques d'hygiène, d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services de maintenance des ouvrages pour les communautés rurales de la province de Nampula au Mozambique.

Article 3: Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 6743 de la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris exercices 2015 et suivants, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**